



**Commune de
Cossonay**

-



PREAVIS N° 06/2023 AU CONSEIL COMMUNAL

—
concernant la mise en place d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil communal

1. HISTORIQUE ET CONTEXTE	3
2. PRESENTATION DU PRODUIT	4
3. ASPECT FINANCIER	4
4. CONCLUSIONS	5

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le Conseil communal a eu l'opportunité de tester un système de vote électronique lors de sa séance du 6 décembre 2021, sous l'impulsion du Président d'alors, M. Jacky Cretegny.

Cet essai s'était révélé concluant et il a été constaté que le système permettait notamment :

- D'accélérer l'appel des présences ;
- D'accélérer la collecte des votes ;
- D'automatiser le comptage et la communication des résultats ;
- D'optimiser la procédure et l'administration des votes et des élections ;
- D'effectuer plus aisément des élections ;
- D'effectuer des votes à double majorité.

Dans le but d'obtenir une offre pour l'acquisition de ce matériel, un contact plus approfondi a alors été pris avec la société Meerkhate SA, basée à Rolle, laquelle a fourni le matériel nécessaire au test précité. Son offre est décrite au paragraphe suivant.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que la mise en place d'un tel système ne nécessite pas de modification du règlement du Conseil communal, puisqu'il est précisé dans son article 76 que :

« La votation se fait, en principe, à main levée [...]»

Le vote électronique est assimilable au vote à main levée. Il peut être utilisé pour le vote à l'appel nominal. »

2. PRÉSENTATION DU PRODUIT

La société Meerkhate SA propose l'utilisation de la solution « SunVote », spécifiquement développée pour les organes politiques, utilisée par plusieurs Communes du Canton et par des millions d'utilisateurs dans plus de 100 pays à travers le monde. Cette solution est au bénéfice de nombreuses certifications internationales.

Grâce à un fonctionnement par réseau fermé, ce système permet un vote fiable, précis, 100% sûr et très rapide. Il permet également la consultation des votes individuels et la génération de rapport de vote sous forme électronique.

Cette solution intuitive, simple d'utilisation tant par les membres du Conseil communal que du bureau, et ne nécessitant ni Wifi, ni Internet, a l'avantage de pouvoir être utilisée partout.

Son fonctionnement par ondes-radio garantit une sécurité accrue, exclut un piratage par une personne externe et garantit que seuls les membres du Conseil communal effectivement présents à la séance puissent prendre part aux votes, contrairement à un système par application mobile, par exemple.

Pour ce qui est du matériel de vote à proprement parler, 1 télécommande sera remise à chaque membre du Conseil communal présent à la séance. Celles-ci comportent peu de touches et sont équipées d'un écran, ce qui permet à chaque Conseiller ou Conseillère de suivre les votes en temps réel.



Ces télécommandes, comportant des touches pour vote simple, avec options de réponse « OUI », « NON », « ABSTENTION », permettent également les votes pour les élections, puisqu'elles sont équipées d'un écran qui offre la possibilité d'afficher le nom des candidats.

De plus amples détails quant à ce produit sont disponibles dans la brochure de présentation annexée au présent préavis.

La mise en place de ce système nécessitera quelques changements de minime importance dans l'organisation des séances, puisque le bureau sera chargé, avant la séance de Conseil communal, de préparer celle-ci dans le logiciel *adhoc*. Les éventuelles modifications en cours de séance (amendements, etc.) pourront également être introduites directement dans le logiciel avant d'être soumises au vote.

3. ASPECT FINANCIER

Le coût relatif à la mise en place de ce système se décompose de la manière suivante :

- | | |
|---|----------------|
| - Kit avec 50 télécommandes | 9'950.- |
| Comprend : | |
| - Station de base | |
| - Logiciel de votation | |
| - 50 télécommandes | |
| - Valise de rangement pour 50 télécommandes | |
| - Configuration aux couleurs de la Commune | |
| - Mise en œuvre et formation, avec présence de la société lors de la première utilisation | |

- 6 télécommandes supplémentaires	570.-
- <u>Valise de rangement supplémentaire</u>	<u>250.-</u>
- TOTAL HT	10'770.-
- TVA 7.7%	829.29
- <u>Arrondi</u>	<u>-99.29</u>
- TOTAL TTC	11'500.-

L'ensemble de ce matériel bénéficiera d'une garantie de 2 ans.

Toutefois, de sorte que celui-ci puisse être entretenu régulièrement, il y a lieu de convenir d'un contrat de maintenance et de mise à jour des installations et supports de vote. Cela représente un coût annuel de **CHF 1'710.- HT**.

En outre, il y a également lieu de prévoir l'achat d'un ordinateur portable, à destination du bureau du Conseil communal, et pour l'usage exclusif de ce logiciel. Le coût d'achat et d'installation de ce matériel se monterait à environ **CHF 2'000.-**.

4. CONCLUSIONS

Convaincue que l'achat de ce matériel permettra de faciliter la tâche du bureau du Conseil communal, plus particulièrement celui des scrutateurs, et que le législatif communal gagnera en efficacité et rapidité dans ses débats, la Municipalité recommande au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal n° 06/2023 concernant la mise en place d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil communal ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

- D'accepter la mise en place d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil communal ;
- D'autoriser la Municipalité à se fournir du matériel nécessaire auprès de la société Meerkhate SA pour un montant de CHF 11'500.-.
- D'accepter la maintenance annuelle relative à ce système, d'un montant de CHF 1'710.-.
- D'autoriser la Municipalité à se doter d'un ordinateur portable à l'usage exclusif du Conseil communal pour l'utilisation de ce logiciel, pour un montant de CHF 2'000.-.
- De financer l'achat de ce matériel par les liquidités courantes de la Bourse communale ou par un emprunt correspondant aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier ;

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 avril 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique



V. Induni



La Secrétaire rempl.



E. Jordan

Annexes :

- 1 présentation de la solution Sunvote
- 1 offre de la société Meerkhate SA

Délégué municipal :

M. Philippe Zufferey, Municipal

La date de rencontre avec la commission chargée d'étudier ce préavis sera fixée, d'entente avec la commission, à l'issue de la séance du Conseil communal.

SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE POUR CONSEIL COMMUNAL OU RÉGIONAL



Réunion de conseil ou d'association communal
Appel/ Votation/ Election



Précis
Fiable



Efficace
Sûr



Transparent
Auditable



Simple
Facile d'utilisation

- Accélérer la collecte des votes, automatiser le comptage et la communication des résultats.
- Permettre la transparence du processus de prise de décision.
- Optimiser la procédure et l'administration des votes et des élections.
- Garantir le respect des statuts et des règlements de vote



E11PLUS

1. S'inscrire rapidement et facilement

Par l'"appel" électronique SunVote, la présence des conseillers et le quorum peuvent être confirmés en 10 secondes.



Acceptez-vous le Procès-verbal de la séance du 3 mai 2021 ?

Résultat du vote		
Oui		52
Non		2
Abstention		1
Adopté		

2. Voter de manière sûre et précise

La transmission bidirectionnelle assure que les votes des conseillers sur les sujets législatifs ou non est sécurisé et précis.



3. Afficher les résultats en temps réel

Les données de vote peuvent être reçues à 100% en 10 secondes et les résultats peuvent être affichés en temps réel.



Acceptez-vous le Procès-verbal de la séance du 3 mai 2021 ?

Résultat du vote		
Oui		52
Non		2
Abstention		1
Adopté		

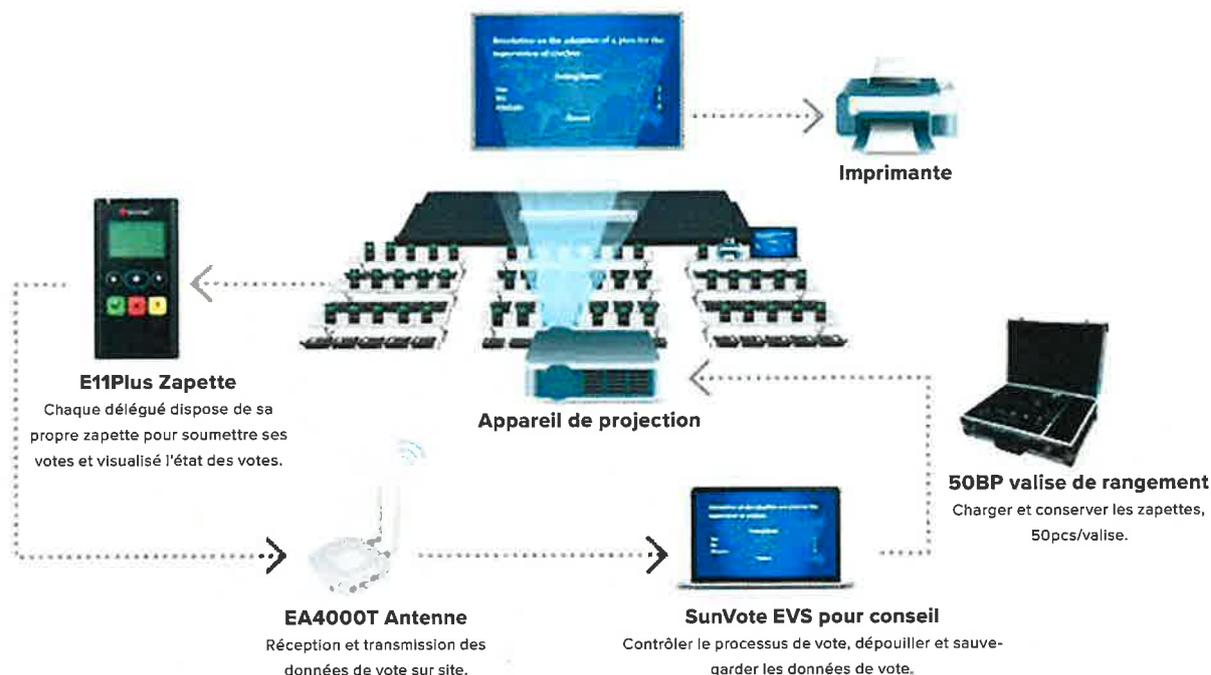
4. Présenter les rapports sous forme de tableaux dans des formats standardisés

Des rapports de vote détaillés dans des formats standardisés peuvent être générés à des fins d'audit ou d'archivage.



Résolution numéro "Acceptez-vous l'Ordre du jour tel que modifié ?"
Adopté avec les proportions suivantes : Oui 52, Non 2, Abstention 1.
Résolution Adoptée en mode publique, à la majorité ordinaire.
Date et heure du vote: 22.05.2021 18:47:37

But	Acte	Intervention Députés qui n'ont pas voté
1. Confiance Américaine	LRPENS	LACINO Meirna Angèle
2. Débat sur le système		
3. Diverses Débat		
4. Débat sur le		
5. Finances locales		
6. Justice pénale		
7. Migration		
8. Sécurité		
9. Santé		
10. Sécurité des données		



Recevoir des données
100% précis et fiable

Précis - Fiable

- Des algorithmes mathématiquement éprouvés et une technologie de vérification de la communication bidirectionnelle garantissent l'exactitude des données à 100 %.
- La protection contre les pannes de courant et le mécanisme de changement de canal en un clic assurent une fiabilité à 100 %.



Réseau fermé
Protocole de communication

Sûr - Efficace

- Adopte le cryptage AES et le développement indépendant d'un protocole de communication sans fil fermé, aucun vote ne peut être altéré.
- Si l'on prend l'exemple d'une réunion de conseil de 40 sièges, le système peut collecter de manière fiable tous les votes en 10 secondes. Les résultats peuvent être affichés en temps réel.



Recevoir des données
100% précis et fiable

Transparent - Auditable

- Voté comme prévu. Enregistré comme voté. Compté comme enregistré.
- Les détails des votes individuels peuvent être suivis, offrant une vue claire et une transparence complète du processus de vote.
- Les rapports de vote peuvent être entièrement documentés à des fins d'audit et d'archivage.

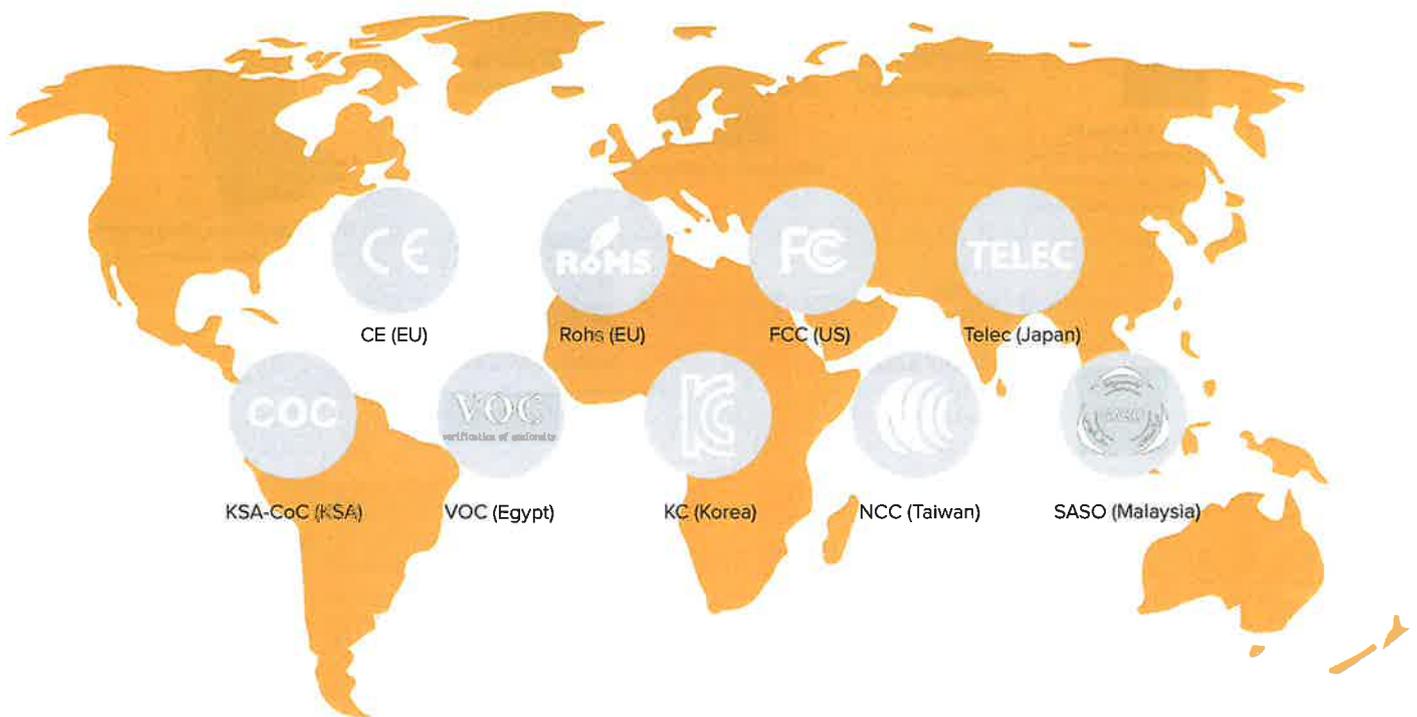


Prise en main
En quelques minutes

Simple - Facile d'utilisation

- Des interfaces utilisateur simples et accessibles pour les secrétaires de conseil (administrateurs).
- Utilisation intuitive pour les délégués de tous âges.
- Pas besoin de WIFI, ni d'Internet, facile à mettre en place, utilisable partout.

21 ans de savoir-faire en matière de vote électronique
Des millions d'utilisateurs satisfaits dans plus de 100 pays
Au bénéfice de multiple certifications internationales



Expérience des utilisateurs

“Le système de vote électronique SunVote est tout simplement étonnant et incroyable ! Très facile à utiliser, super rapide et précis, nos réunions du conseil sont devenues beaucoup plus productives et plus rapide dans les prises de décision. Merci beaucoup pour toute l'aide que vous nous apportez.”

Garantie de service

- Démo gratuite
- Support sur mesure
- Mise à jour logicielles incluse dans le contrat de maintenance
- Formation inclus dans notre offre

Contactez-nous

Email : sales@meerkathe.com
Tel : +41 21 552.58.40

Votre représentant local
Meerkathe SA.
Za. La pièce 5
1180 Rolle

PROPOSITION

Solution de vote électronique

PREPARE POUR

Commune de Cossonay

Bâtiment administratif

Rue Neuve 1

Case postale 86

1304 Cossonay

PERSONNES DE CONTACT

Monsieur Philippe ZUFFEREY, Municipal
Madame Pascale Meister, Présidente du CC



PREPARE PAR

Damien RICHARD

MeerKathe SA

Z.A. La Pièce 5

Bâtiment A6

1180 Rolle

Rolle, le 21 Novembre 2022



INTRODUCTION

Présentation

Le système de vote SunVote proposé par Meerkathe SA a été spécifiquement développé pour les organes politiques.

Au travers de sa simplicité d'utilisation, son ergonomie et sa grande mobilité, il permet aux organismes :

- D'accélérer l'appel des présences ;
- D'accélérer la collecte des votes ;
- D'automatiser le comptage et la communication des résultats ;
- D'optimiser la procédure et l'administration des votes et des élections ;
- D'effectuer des élections ;
- D'effectuer des votes à double majorité.

Meerkathe SA est une entreprise locale. De ce fait, nous vous assurons un service de support et de maintenance réactif.

Notre expérience avec des communes de toutes tailles, nous permet de vous proposer notre savoir faire.

Pour donner suite à nos échanges, l'entreprise Meerkathe SA basée sur la côte à le plaisir de vous transmettre la présente offre afin de répondre à la demande du conseil communal.

Nous serions ravis de pouvoir collaborer avec vous sur la mise en place de votre système de vote électronique.



PROPOSITION

Type de prestations	Quantités	Prix unitaire CHF HT	Prix Total CHF HT
Kit pour commune avec 50 zappettes	1	9'950.00	9'950.00
Station de base	1	250.00	inclus
Logiciel de votation	1	3'000.00	inclus
Valise de rangement pour 50 pièces	1	250.00	inclus
Zappettes	50	95.00	inclus
Frais de port et préparation	1	250.00	inclus
Configuration d'un set de personnalisation à l'image de l'institution	1	500.00	inclus
Forfait de mise en œuvre et formation, sont inclus : la mise en service initiale du système La formation d'une ½ journée La présence d'un collaborateur lors de la première séance	1	2'000.00	inclus
Supplément			
Zappettes complémentaires	6	95.00	570.00
Valise de rangement supplémentaire	1	250.00	250.00
Total hors taxes			10'770.00
TVA 7.7%			829.29
Total TTC			11'599.29
Arrondi			99.29
Prix final TTC			11'500.00
Garantie sur les appareils 2 ans			
Contrat de maintenance global et support annuel HT (global sur 3 ans)			1'710.00



Conditions Financieres

Prix net de l'offre TTC CHF 11'500.00

Conditions particulières

Frais de déplacements et temps de trajet inclus
Date d'installation à définir
Date de formation à définir
Validité de l'offre 90 Jours

Conditions de paiements

A la signature du contrat 100 %
Délai de paiement 10 jours net

Conditions de maintenance

Contrat de maintenance global :
Contrat de maintenance Standard :
Contrat de maintenance light :
À la demande :

Début du contrat de maintenance lors de la livraison du matériel.

Durée initiale du contrat de maintenance

1 an 3 ans

Coordonnées bancaires

Banque du Léman, 1211 Genève
IBAN CH21 0883 8250 4114 8200 1

Bon pour accord (date et signature)



Types de contrat de maintenance

Type de contrat	Contrat global	Contrat Standard	Contrat light	À la demande
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> - les interventions de dépannage - les pièces de rechange - l'assurance de prise en charge sous 4 heures - Support pour l'aide à l'utilisation courante - Les mises à jours 	<ul style="list-style-type: none"> - les interventions de dépannage - les pièces de rechange - l'assurance de prise en charge sous 24 heures - Support pour l'aide à l'utilisation courante - Les mises à jours 	<ul style="list-style-type: none"> - les interventions de dépannage, - Support pour l'aide à l'utilisation courante 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance effectuée en régie - Support pour l'aide à l'utilisation courante <p>180.- /heures HT Min : 1 heure</p>
Annuel	20% de l'achat	15% de l'achat	10% de l'achat	-
3 ans	Discount de 10% sur le tarif annuel			-

